

### **Pouvoir d'Achat + Qualité de vie au travail** **Nous défendons vos revendications :**

Nouvelles instances, promesses d'un dialogue social apaisé... La CFDT attendait plus et mieux avec l'installation du Comité social territorial CST (ex Comité technique) et de la Formation spécialisée (ex CHSCT) février mars derniers.

Dans un contexte d'inflation tout aussi inédit, **nos élus font toujours la sourde oreille à vos légitimes revendications autour de votre maigre pouvoir d'achat.**

Attribution de chèquesdéjeuner pour tous ?

« Allez au RIE ! »

Attribution d'une IFSE plus large sur votre fiche de paye ? « La Ville a déjà donné ! »

Respect des élus mandatés ? « Asseyez vous où on vous dit de vous asseoir et cessez vos critiques ! »

**Qu'attend M. le Maire alors que la crise du recrutement touche maintenant quasi tous les métiers en tension à Charenton** comme dans d'autres collectivités ?

Ces mesures locales renforceraient notre attractivité, comme avec la couverture santé, la prise en charge par la Ville de l'adhésion au GEPC, l'aide accrue aux transports, des contrats plus sûrs...

**Comme pour les retraites, les efforts ne sont supportés majoritairement que par les catégories les plus fragiles CQFD.**



### **Centre de gestion Petite couronne (CIG) : on est là ! on est là !**

Investis pleinement dans ce nouveau mandat de 4 ans, vos élus CFDT vous défendent en Commission d'administrative paritaire (CAP).

Refus de formations, contestation après entretien d'évaluation professionnelle, refus de stagiairisation, nous vous soutenons, y compris si vous avez besoin d'aide pour saisir la CAP par internet (suite à la dématérialisation des actes).

**Nous vous accompagnons également dans vos démarches** face aux membres du jury de la Commission de discipline ou Commission plénière (invalidité, accidents de travail...).

### **Petite Enfance Vigilance !**

En dépit d'une forte mobilisation des agents que nous avons soutenus à travers les actions du collectif *Pas de bébés à la consigne*, la situation continue de se dégrader\* au national et en local. Nous avons enfin obtenu des visites dans le cadre de la formation spécialisée.

En dépit de la qualité des agents et des équipements, nous pointons du doigt les risques psycho sociaux qui guettent les personnels des structures en sous effectif chronique, les réorganisations et instabilités anxiogènes. Là encore, le peu d'attractivité des métiers et des rémunérations, une prévention des risques et de l'usure professionnelle inégale, un plan de reclassement à mettre véritablement en œuvre plombent le quotidien des agents investis risquant de devenir des variables d'ajustements.

\*Après le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) sur l'accueil et la prévention de la maltraitance... lisez au verso le communiqué de presse de la fédération CFDT Interco...

**Nous restons mobilisés pour faire avancer l'ensemble de vos revendications pour un meilleur pouvoir d'achat des agents, de meilleures conditions de travail et une reconnaissance et un respect qui nous sont dus.**

## Communiqué par

Jocelyne Cabanal, secrétaire nationale de la CFDT,  
Jacques Lager, secrétaire général  
Fédération CFDT Interco  
Olivier Guivarch, secrétaire général  
Fédération CFDT des Services,  
Eve Rescanières, secrétaire générale  
Fédération CFDT Santé- Sociaux

### Aujourd'hui, nous savons !

L'inspection générale des affaires sociales a publié mardi 11 avril 2023 un rapport accablant sur la qualité et la prévention de la maltraitance dans les crèches : Le système d'accueil collectif ne prend pas suffisamment en compte l'intérêt supérieur de l'enfant et **il ne garantit ni qualité de vie au travail, ni qualité du travail des professionnelles de la petite enfance.**

Les témoignages et verbatim sont parfois insupportables. Ils doivent nous conduire collectivement à instruire les recommandations du rapport. Sont ainsi interrogés les taux d'encadrement, le contenu des formations de tous les professionnels (direction incluse), les conditions matérielles d'accueil et les conditions de travail, les contrôles de qualité et de sécurité, le rôle de la PMI.

Depuis plusieurs années la CFDT revendique que le secteur de la petite enfance soit structuré et professionnalisé : **le secteur manque de moyen et les professionnelles manquent de reconnaissance. La souffrance qui s'exprime est à la hauteur de leur engagement professionnel !**

**Pour la CFDT, il est urgent de lutter contre le manque de reconnaissance des professionnelles du secteur.** Les négociations en cours devront donner des perspectives en termes de **revalorisations salariales, de parcours professionnels et de formation, de conditions d'exercice et de qualité de vie au travail**, de garanties collectives et individuelles que ce soit dans les établissements privés ou publics.

**La CFDT insiste sur la nécessité d'établir un véritable service public de la petite enfance.**

La convention d'objectifs et de gestion de la branche famille va être au coeur des orientations et des choix pour atteindre les cibles de sécurité et de qualité. La CFDT a déjà exprimé toutes ses attentes d'une politique d'envergure qui permette de respecter les équilibres pour les familles, les professionnelles et le développement des enfants, de définir clairement l'attribution des compétences et les responsabilités et de développer les outils de contrôle nécessaires pour garantir une transparence financière. Cela passera par un investissement fort dans les moyens humains. **Nous devons également interroger la gouvernance générale du secteur de la petite enfance et son financement, renforcer son respect de l'intérêt de tous, notamment en définissant des services sociaux d'intérêt général.** Ce rapport vient mettre en lumière des situations, des faits qui ne devraient pas exister. Tout doit être mis en place pour reconnaître et développer les bonnes pratiques, progresser vers des critères de qualité à destination des enfants et ne pas accepter l'inacceptable.

### Section CFDT ville de Charenton-Le- Pont

Vos élus sont :

Marc Zajdenweber, Isabelle Grutus, Isabelle Lefranc

32 rue de Conflans 94220 Charenton

Tél : 01 46 76 67 24 / 06 73 85 63 64

Mail : SyndicatCFDT@charentonlepont.fr

- Blog <http://interco94-cfdt.over-blog.com>
- Facebook : <https://www.facebook.com/Interco94>

**Tu veux adhérer à la CFDT en ligne ?**

**Flashes moi :**

